



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le diagnostic socio-économique du Parc national

Dans le cadre des travaux préparatoires à la charte, le Parc a engagé, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt, la réalisation d'un diagnostic socio-économique de son territoire

Au 1er janvier 2006, la population du Parc est d'environ 74 000 habitants. Elle croît depuis le début des années 2000 : le territoire a gagné 3 400 habitants entre 1999 et 2006, ce qui équivaut à une progression annuelle moyenne de 0,7 %. Cette croissance démographique récente est essentiellement due aux apports migratoires. Les migrations avec les régions qui l'entourent sont favorables au Parc. Il en est de même avec l'Île-de-France, principal contributeur de l'apport migratoire, avec un flux net de 1 670 personnes.

Le diagnostic fait apparaître deux grandes zones bien différenciées. La première, centrée autour du cœur du Parc, est constituée par un vaste territoire rural. Représentant 60 % de la superficie du territoire, elle accueille à peine un quart de sa population, avec une densité inférieure à 8 habitants au km². La seconde zone est constituée au sud par une « banane » qui s'étend sur les basses vallées cévenoles entre Le Vigan et Les Vans. Ce territoire, qui a connu les deux phases d'industrialisation des Cévennes – la soie puis les mines –, est plus urbain et concentre 75 % de la population avec une densité de 35 habitants au km².

Cette distinction se retrouve au niveau de la structure des emplois. Si la part de l'emploi public est forte dans les deux zones (environ 1/3 des emplois), l'emploi agricole représente 20 % du total des emplois dans la partie rurale du territoire, contre seulement 7 % pour sa partie sud. Les proportions sont inversées pour l'emploi industriel, qui représente respectivement 7 % et 18 % du total des emplois.

En savoir plus : www.cevennes-parcnational.fr, rubrique « l'actualité de la charte »

Contact presse

Catherine Dubois

Tél : 04 66 49 53 48

Mob : 06 87 86 85 84

Fax : 04 66 49 53 02

Courriel : catherine.dubois@cevennes-parcnational.f

Créé en 1970, le Parc national des Cévennes, seul parc national de moyenne montagne, abrite une population et un patrimoine culturel spécifiques. Le cœur du parc - 91 268 ha - compte 52 communes, l'aire optimale d'adhésion – 230 110 ha – en abrite 65. Une flore riche et diversifiée, 2 410 espèces animales – dont les deux tiers des mammifères que l'on trouve en France –, un territoire chargé d'histoire caractérisent le Parc national des Cévennes. Il est classé réserve de biosphère par l'Unesco depuis 1985.

Parc national des Cévennes – 6 bis, place du Palais – 48 400 Florac

www.cevennes-parcnational.fr